



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SALERS

Semestriel – Avril 2017-

*« Salers, c'est la qualité, la qualité, c'est la figure de proue du développement.
C'est ce patrimoine qui fait le charme et l'identité du village de Salers.
Dans nos communes rurales, le patrimoine est partout présent.*

*C'est notre cadre de vie et de travail, il est sous nos yeux, nous le vivons au quotidien
et c'est pour ça qu'il est difficile d'en avoir pleinement conscience.*

*L'aménagement d'un centre bourg, s'il est bien fait, concourt au bien-être
et au maintien de la population locale, c'est un facteur d'attractivité
pour redonner de la vitalité socio économique à nos territoires ruraux,*

*Les habitants et les élus du village ne doivent pas cultiver un complexe de ruralité, bien
au contraire, c'est ce caractère qu'il faut mettre en avant.*

*S'il faut aménager nos villages, il faut surtout les ménager,
les traiter avec simplicité et sobriété... »*

Jean-Louis FAURE
Maire de Salers



Les travaux réalisés

- **Voirie**

Les entreprises BERGHEAUD (Mauriac) et LORETO PAVAGE (St-Flour) ont achevé les travaux de **remise en l'état du réseau d'eau et du pavage de la rue Courbière et de la Place de l'Eglise** sous la direction de François TRAVERT (cabinet INERMIS) et Jean-Jacques ARRIX (Cabinet GETUDE).



Suite à la location d'une nacelle auprès de Laurent LAPORTE, les employés municipaux ont pu procéder ce mois de mars à **l'élagage de la route de Chabrevière, du camping et des trois arbres de Barrouze.**



- **Equipement**

Réfection des toilettes publiques :

- l'entreprise BLANC (Mauriac) a achevé ce printemps les joints extérieurs du sanitaire permettant l'accès et l'usage autonome des personnes **handicapées** circulant en fauteuil roulant sur le **parking route de St-Paul**. Les travaux sur ce sanitaire sont désormais terminés.

-les **anciens sanitaires du parking route de St-Paul** ont également été remis en état suite aux interventions des entreprises Le PEINTRE (Salers) pour le placage des murs, BORNE (Salers) pour les sanitaires et la plomberie et GRAMONT (Mauriac) pour le carrelage, Daniel FAJOUX (Fontanges) pour l'électricité, GRENIER (St-Paul-de-Salers) pour les fenêtres et la porte.

La commune a du investir dans un **nouveau camion**, le précédant étant irréparable après près de vingt années à vadrouiller sur les routes, rues et ruelles de la cité sagnarière....

- **Bâtiments communaux**

Comme initialement prévu, l'entreprise de menuiserie JOANNY (St-Martin-Valmeroux) est intervenue au **camping municipal Le Mouriol** pour le **bardage de trois autres chalets** (rappel: la réfection de l'appartement de fonction du camping et des quatre derniers chalets est programmée pour 2018).



Les employés municipaux sont intervenus pour les peintures, mise en place d'un parquet flottant, dans une des anciennes classes du CEG afin d'accueillir **la bibliothèque municipale.**

La salle des fêtes, s'est vue dotée **du WiFi** (accès à internet) et d'une **télécommande** pour gérer les lumières sans avoir à retourner au panneau électrique. La **nouvelle bibliothèque** est elle aussi dotée d'un accès à internet avec deux postes en consultation libre.

Les travaux en cours

• Bâtiments communaux

Le chantier d'aménagement d'une **salle d'accueil pour la mairie** facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite, ainsi que le réaménagement du **point d'accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Salers** a pris du retard.

La Communauté de Communes du Pays de Salers qui a en charge la gestion des entreprises et le financement du dossier estime la fin des travaux pour fin mai...



• Voirie

Comme chaque printemps, toute la **voirie de la commune** de Salers va être **remise en l'état** avec l'aide du Syndicat Intercommunal d'entretien des voies de la région de Mauriac-Salers (courant mai).

La commune doit investir dans le printemps / automne dans des **panneaux de signalisation routière** (pour remplacer ceux vieillissants) et revoir le **marquage au sol** des parkings.

Le **projet de réfection de la place Tyssandier d'Escous**, dans le cadre de l'aménagement des Cités de bourg de caractère est toujours d'actualité. Les travaux devraient débuter dès l'automne.

• Signalétique

Les **cinq plaques « curiosités »** de Salers sont finalisées. Les cinq RIS (**Relais d'Information Services**) en bonne voie de l'être. Le tout devrait être posé, nous l'espérons, avant le début de l'été.

Il s'en suivra l'enlèvement des panneaux publicitaires dans « Salers bourg » comme il avait été fait à l'extérieur du village à la suite de l'implantation de la SIL

Rappel : « I.1.5. PUB LICITE : L'interdiction de la publicité s'applique sur l'ensemble du périmètre de l'A.V.A.P., en application de l'article L.581-8 du Code de l'Environnement.

Un courrier sera envoyé à chaque commerce rappelant la réglementation en matière de façade commerciale, enseignes, stores et bannes (consultable sur simple demande en mairie et sur : http://www.salers.fr/aire-mise-en-valeur-architecture-patrimoine_fr.html).

• Equipement

La **réfection des toilettes publiques** étant **programmée sur 2 ans** :

- les travaux de remise en l'état des sanitaires de Barrouze ont commencé ce printemps et devraient s'achever avant le début de la saison estivale 2017. Ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

-il manque toujours à ce jour quelques travaux de finition (encadrements et peinture) **du parking gratuit sur la route d'Aurillac** qui devraient être terminés avant l'été.



La fin des travaux de réaménagement de la rue Courbière et de la Place de l'Eglise et le fleurissement engendrent **quelques aménagements paysagers** dans le cimetière vieux, à savoir la plantation d'un arbre à droite du Monument aux Morts et le nivellement du terrain.

Une **étude diagnostique pour la station d'épuration** subventionnée à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne est actuellement en cours sur la commune.

Inauguration de la place de l'Eglise, la Rue Courbière, la Mairie et de L'Office de Tourisme

La population sagrazière sera prochainement tenue informée de la date exacte de **l'inauguration de fins de travaux** du secteur de l'église et de la Maison Vernhes sur la place Tyssandier d'Escous.

Pendant la durée des travaux, **la mairie** reste accessible à l'étage (rue des Templiers) aux heures et conditions habituelles (cf. les services municipaux). En revanche, **l'accueil de l'Office de Tourisme** est temporairement délocalisé à la salle des fêtes (rue du Couvent). Ce point d'accueil temporaire est ouvert tous les jours de 11h à 12h et de 15h à 17h. En dehors de ces horaires, un accueil est possible dans les Bureaux de la Communauté de Communes du Pays de Salers (Place du Château).




Restauration de la Chapelle Notre-Dame de Lorette – Une 1^{ère} tranche de travaux envisagée.... :

Nous vous informions lors du dernier journal municipal que La chapelle Notre-Dame de Lorette enregistrait des désordres d'ordre structurel affectant la stabilité de l'édifice. Une souscription publique a donc été lancée l'été dernier en collaboration avec la Fondation du Patrimoine


BON DE SOUSCRIPTION
www.fondation-patrimoine.org/43678

Cantal

**RESTAURATION DE LA
CHAPELLE NOTRE-DAME
DE LORETTE À SALERS**



► 1 don
=
1 déduction
d'impôt



FONDATION
PATRIMOINE

« Grâce à l'action que vous avez soutenue en envoyant un don à la fondation du patrimoine, la première tranche de travaux va prochainement être envisagée, à savoir : la mise en sécurité de l'édifice par la pose d'un tirant, puis la remise en état des menuiseries.

Nous tenons à vous remercier pour votre générosité. »

Bernard LACAZE

Dès réception du permis de construire à la mairie, les appels d'offres seront lancés.

Rappel : 4 tranches de travaux pour un budget de 209635€. Pratiquement ¼ des fonds récoltés à ce jour....

Continuons à nous mobiliser !!!

Les dons sont déductibles : des impôts sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable), de **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50.000 €), de **l'impôt sur les sociétés**, à hauteur de 60% du don, (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT).

Bon de souscription disponible dans la chapelle Notre-Dame-de-Lorette, dans l'église St-Mathieu, au secrétariat de Mairie de Salers et téléchargeable sur le site internet de la mairie. Possibilité également de faire son don en ligne, sur internet en suivant le lien : www.fondation-patrimoine.org/43678

Camping municipal « Le Mouriol »... un départ et une arrivée....



Après 12 ans de services rendus à la commune de Salers, Michel ANDRIEU a fait valoir ses droits à la retraite et quitte le camping. Un pot de départ a été organisé le 24 février 2017 à la mairie entouré de ses collègues et de sa famille. M. le Maire a souligné son professionnalisme et son dévouement à la commune car « sans faire beaucoup de bruit, Michel est au courant de tout et reste le plus compétant en matière de parcemètre.... » C'est pourquoi la commune lui a proposé un emploi saisonnier d'agent de ville, l'histoire de garder le contact avec les touristes et les saganiers... Le discours s'est terminé par un pot de l'amitié

et la remise d'un petit cadeau de départ par ses collègues.

M. Patrick BONNAVES reprend le flambeau pour une nouvelle saison avec la même équipe et déjà un bon taux de réservation au niveau des chalets.

En vrac, quelques nouveaux, nouvelles et nouveautés ...

Une nouvelle Bibliothèque municipale, de nouveaux horaires...

Suite aux travaux d'aménagements de la Mairie et de l'Office de Tourisme, la bibliothèque municipale a été déménagée dans les locaux de l'école. Une convention a été signée le 25 janvier 2017 entre la commune de Salers et le Département du Cantal. La Médiathèque du Conseil départemental du Cantal met à disposition de la commune un dépôt de livres renouvelé deux fois par an. Les lecteurs ont la possibilité de réserver, via le portail www.culture.cantal.fr, des documents tous supports (livres, CD, DVD, jeux et jouets et/ou œuvres d'art.

Christine LACOSTE vous y attend les mercredis de 14h à 17h à compter du 26 avril 2017.



Une nouvelle correspondante presse pour parler de Salers :

La nouvelle correspondante de **La Montagne** pour Salers est Elise LAJARRIGE. N'oubliez pas de lui transmettre vos articles, photos, « tuyaux », dates de manifestations ou assemblées générales
Mail : elise.lajarrige@yahoo.com - Tél. : 06 07 55 10 38

Rappel, la presse c'est aussi :

- **Le Réveil Cantalien** (J-M ASTIER)- Mail : astier015@gmail.com - Tél. : 06 07 79 43 06
- **La Voix du Cantal** (C. TARTAUD GINESTE) - Mail : cgineste@free.fr - Tél. : 06 38 76 05 25
- **L'Union du Cantal** : Mail : redaction@lunion-cantal.com - Tél. : 04 71 45 56 40
- le Journal paroissial « **De l'Aspre à la Maronne** » (A-M BONNET) : Tél. : 06 86 28 47 65

Retrouvez tous les articles sur Salers sur : www.salers.fr

-**New 2017** : « le flux d'actu » de la Montagne est sur le site internet de la Mairie de Salers depuis le début de l'année. C'est un accès gratuit pour tous les internautes, à des articles normalement payants dans les journaux et sur le site internet de la Montagne.

-**la rubrique « On parle de nous »** du site de la mairie : reportages TV, journaux, magazines, radio...qui parlent de Salers.

De nouveaux arrivants

Une nouvelle activité a vu le jour à Salers : **Salers Bik'Evasion**. Basé dans la rue Charbonnille, Richard JANCHEN se lance dans la location de vélos à assistance électrique.

Tél. : 04 40 74 34 46 ou **mail : richardjanchen@gmail.com**

Un couple de photographes s'est installé à Salers, passage Ste-Barbe. **Ebru SIDAR et Alain ETCHEPARE** proposent et exposent en France et à l'étranger, de magnifiques photos en noir et blanc... **Tél. : 06 85 70 71 91 - Site : <http://si-pres-si-loin.com>**

New 2017 : un Livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants est en voie d'être finalisé. Il sera bientôt disponible sur simple demande à la mairie.

LES SERVICICES MUNICIPAUX

Service administratif

Le secrétariat de mairie est ouvert au public de 9h00 à 12h et 13h30 à 17h30 le lundi et jeudi et de 9h00 à 12h00 le mardi*, mercredi, vendredi* (*sauf urgences)

Tél. : 04 71 40 72 33 - E-mail : mairie.salers@wanadoo.fr Site : www.salers.fr

Carte d'identité et passeport

Avec la nouvelle organisation territoriale de délivrance des cartes nationales d'identité et de passeport, seules neuf communes du Cantal seront équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales (Aurillac, Arpajon-su-Cère, Massiac, Mauriac, Maurs, Murat, Riom-ès-Montagnes, St-Flour et Ydes). **Le formulaire de demande reste disponible à la mairie de Salers** (ou Pré-demande possible en ligne sur un site internet dédié : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>) mais ensuite, il vous faudra **prendre rendez-vous dans l'une des 9 communes citées ci-dessus**.

Sur place, la démarche est gratuite. Il faudra fournir **le formulaire de demande renseigné**, joindre **2 photos d'identité**, un **justificatif de domicile** et l'**ancienne carte d'identité** puis procéder au **relevé d'empreintes digitales**. Pour venir retirer sa carte là encore, il faudra retourner sur place.

Ecole

Et voici le semestriel « Clin d'œil" des temps d'activités périscolaires (TAP) proposés aux élèves de Salers tous les mardis et vendredis soirs de 16h à 16h45.

« Les sagramiers ont pu apprécier les différentes créations des enfants pour le marché de Noël du 11 décembre 2016. De janvier aux vacances de février : Mme Chantal DEHIERE de Fontanges est intervenue pour une initiation à la couture conjointement avec les animatrices pour des ateliers perles et bracelets. Avec le cycle 3 : une pochette en feutrine agrémentée de boutons et de perles et un coussin ont été confectionnés et des bracelets brésiliens réalisés. Avec les maternelles : bracelets de perles, initiation à la couture (1 bouton) et tissage se sont succédés. Vacances de février à Pâques : les enfants prépareront le cadeau de la fête des mères et de la fête des pères aidés par Chantal DEHIERE. Après les vacances de Pâques, c'est la reprise de l'atelier jardinage.

Andrée et Florence, animatrices des TAP



Surveillance de la voie publique



Salers est un petit village de montagne typique aux rues étroites et aussi très touristique. La circulation et le stationnement y sont donc réglementés pour le bien être des locaux, des commerçants ainsi que des nombreux visiteurs qui découvrent les ruelles de ce village classé parmi les plus beaux de France. Civisme et bon sens sont les maîtres mots, le cas échéant, deux ASVP peuvent intervenir....

Pour les résidents touristiques des hôtels et chambres d'hôtes de la ville haute, les habitants de Salers, les saisonniers et employés annuels, en plus du **parking gratuit** situé en bas de la rue Notre-Dame, un **parking leur est attribué à côté de la salle des fêtes** en apposant un **macaron rouge** à réclamer aux hébergeurs (pour les résidents touristiques) ou à la mairie pour les habitants et les personnes travaillant à Salers (carte grise à présenter). Cette règle s'étend à la cour de l'école pendant les vacances scolaires estivales.

Le stationnement est interdit toute l'année sur la **Place Tyssandier d'Escous**, sauf sur les emplacements réservés devant la pharmacie **pour les urgences**.

Le stationnement des véhicules de toute nature est interdit **dans les rues de la cité, place de l'Eglise, place Géraud Maigne**, pendant la saison touristique de mai à septembre.

Le stationnement sur le parking central de l'esplanade de Barrouze est uniquement toléré de 18h à 10h le lendemain. Le stationnement dans la rue de Barrouze n'est autorisé que d'un côté de la rue.

Le stationnement de **véhicules utilitaires** est interdit dans Salers, il est autorisé uniquement sur le parking gratuit en bas de la rue Notre-Dame (*Parking dit « Torres »*).

Les livraisons doivent être effectuées avant 10 heures.

Rappel - Collecte des déchets

Le ramassage intra-muros des déchets se fait au porte à porte par les employés communaux. Les camions bennes collectent les déchets contenus dans les containers **en périphérie de la cité** de la façon suivante :

Salers bourg	15/10 au 15/04	15/04 au 30/06 1 ^{er} /09 au 15/10	Juillet /août	Salers périphérie	Basse saison	Haute saison
Poubelles	lundi, vendredi	lundi, mercredi, vendredi	tous les jours	Poubelles	mardi	mardi et vendredi

Rappel : en aucun cas ne doivent figurer dans ces poubelles : les déchets verts, les encombrants, les emballages ménagers recyclables, les cartons.

Tri sélectif des ordures ménagères : 2 containers à verre, 1 container à papier, 1 container pour les emballages ménagers légers (cartonnettes / plastiques) sont disposés au foirail (route d'Aurillac) et gérés par le SIETOM de Drugeac.

Rappel : ces containers sont destinés **uniquement au tri sélectif**.

Ni encombrants, ni cartons sous peine de sanctions (article R 610-5 du nouveau code pénal)



La déchèterie des 4 Routes de Salers collecte : bois, bois traité, déchets verts, déblais et gravats, métaux, cartons, encombrants, DEEE, DDS, batteries, piles, boutons, accumulateurs, ampoules, huiles, extincteurs, radiographies, cartouches d'encre). Elle est **gratuite pour les particuliers** et payante pour les professionnels.

Ouverture : lundi au vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Fermé le dimanche et les jours fériés.

Renseignements : 04 71 40 72 09 ou 06 83 63 48 13

LES LOISIRS / ASSOCIATIONS

La chronique du jardinier, (par Antoine Bancarel)

« Même si le printemps est annoncé, avril est souvent inattendu et parfois surprenant, mais le jardinier se tient prêt. Il n'y a plus un instant à perdre, la nature vous tend les bras ! Voici quelques conseils pour bien débiter la saison.



Les travaux habituels

- Préparez le sol, préparez les dernières plates-bandes, ameublissez et griffez la terre pour les prochains semis.
- Nourrissez le sol afin de prévenir des maladies et de renforcer les défenses immunitaires des plantes, faites des traitements préventifs, décoctions, purin, bouillie bordelaise...
- Récupérez l'eau de pluie pour les mois à venir.

Au potager

- Éclaircissez les semis du mois de mars
- Plantez la plupart des carottes, les laitues d'été mais aussi les choux d'hiver et les choux rouges...
- Binez, sarcliez et paillez entre les rangs de légumes pour éviter l'évaporation de l'eau, à savoir, un bon sarclage vaut deux arrosages, un paillage vaut trois arrosages

Au verger

- Attachez les jeunes pousses des arbres palissés.
- Plantez les petits arbres fruitiers tels que les cassissiers, les groseilliers ou les framboisiers...
- Taillez les fraisiers. Ajoutez une bonne couche de paillage pour garder le sol propre et protégez les fruits de la salissure, tout en éloignant limaces et escargots. Vous pouvez aussi remplacer les anciens plants (tous les 3-4 ans), qui ne sont plus productifs.
- Nettoyez et traitez les pieds des arbres fruitiers, dès la formation des fruits.

Au jardin d'ornement

- Protégez les rosiers des parasites et nourrissez-les avec un engrais spécial rosiers.
- Débarrassez les fleurs fanées des narcisses, des tulipes, des jacinthes... lorsque la floraison est achevée
- Semez les premières vivaces mais aussi les plantes annuelles comme les immortelles ou les mufliers...
- Plantez les bulbes à floraison estivale ou automnale (lys, glaïeuls, cannas...).
- Les tubercules de dahlias peuvent aussi aller rejoindre la pleine terre.
- Taillez les haies, bordures et les topiaires en avril, désherbez leurs pieds, ameublissez la terre, paillez. Coupez l'extrémité des rameaux des jeunes haies pour les densifier.
- Épandez de l'engrais organique au pied des arbustes
- Rabattez les rameaux des arbustes à feuillage décoratif

Côté balcon

- *Rempotez ou surfacez vos plantes en pots tels que les géraniums. Le surfaçage, une opération idéale pour la reprise de végétation des grosses potées, il permet de leur apporter une terre riche. Retirez en grattant délicatement 4 à 5 cm de terre et la remplacer par du terreau frais. Rempotez toutes les plantes ayant vécu plus de 3 ans dans le même pot. Taillez légèrement les racines, et n'hésitez pas à les démêler, si elles ont fait le tour du pot.*

- *Plantez les annuelles à l'abri du gel*

- *Surveillez les arrosages des arbustes en bac.*

Nous encourageons tous ceux qui font un jardin ce qui donne ainsi un côté insolite aux promenades autour de Salers et nous comptons sur vous tous qui œuvrez au fleurissement de la Cité pour la rendre plus accueillante et plus plaisante à vivre. Nous devons continuer ensemble à faire de petites choses pour embellir notre Salers. Le fleurissement est un témoin de la vie dans notre village »



L'Agenda 21 & La Charte, « notre village, terre d'avenir »

Et si 2017 était l'année du lancement pour vous?

- **Vendredi 19 mai**, c'est la fête des voisins ! Se retrouver autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins, chacun apporte sa contribution. Vous pouvez aussi vous retrouver à la pasta party organisée par la Pastourelle.....

- **Du Vendredi 12 au dimanche 14 mai**, c'est la semaine européenne de nettoyage de la nature, retrouvons-nous le dimanche 14 mai à 9h sur l'Esplanade de Barrouze pour le nettoyage du Chemin des Loups...

- **Du 30 mai au 5 juin**, c'est la semaine du développement durable, l'occasion de covoiturer, de se mettre au vélo, commencer le recyclage des déchets, limiter ses consommations en eau ou électricité....

La parole est aux associations...

Le musée de Salers

« L'assemblée Générale du musée dit des Templiers s'est déroulée à la salle de la mairie en présence de monsieur le maire. Le bilan est satisfaisant et l'ouverture peu avoir lieu sans problèmes de trésorerie.

3000 personnes ont visité la maison en 2016 et son exposition sur les instruments des musiques du monde avec l'accordéon à l'honneur.

Cette année La vache de Salers vue par les peintres sera présentée dans la salle Tyssandier D'Escous Le musée est ouvert du 1 Avril au 11 Novembre, nous vous y attendons... »



Michelle CELARIER-DESCOEUR, Présidente de l'association

Le comité de jumelage de Bourg

« Faute de volontaires pour constituer le bureau directeur, le comité de jumelage cessera d'exister après prolongation jusqu'à fin Mai.

Y a-t-il des amateurs pour relancer cette association? »

Claude GARDIVAUD, président sortant

L'amicale Laïque de l'école du RPI Salers / St-Bonnet-de-Salers /St-Paul-de-Salers

« La soirée théâtre organisée le 24 mars dernier à la salle des fêtes de Salers a connu un franc succès, plus de cent personnes sont venues applaudir la compagnie locale des Tr'acteurs. Une soirée qui s'est déroulée sur le ton de l'humour, où le public a largement participé, certains spectateurs se sont improvisés acteurs le temps d'une scène partagée avec la troupe.

Prochain rendez-vous le vendredi 9 juin pour le concours de belote à la salle des fêtes de St Bonnet de Salers.

A noter que les diverses manifestations organisées cette année ont permis de financer en plus des sorties courantes, une escapade "ski" au Lioran en janvier dernier pour les élèves de cycle 3 ainsi qu'une sortie sur 2 jours prévue en juin à Micropolis pour les cycles 1 et 2 ».



Marie LOUVRADOUX-GRENIER, Présidente de l'association

Le comice agricole

« Le 10 mars, nous avons tenu notre Assemblée Générale à St-Projet-de-Salers révélant un budget très équilibré.

Le comice Salers a tenu sa manifestation en 2016 sur le Foirail de Salers, classé parmi les Plus Beaux Villages de France. Nous avons eu un comice remarquable par la qualité et la quantité : 250 animaux, 27 exposants, beaucoup de visiteurs et quelques 500 repas le midi.

Si cette manifestation a eu un tel engouement, c'est grâce au partenariat des communes de l'ancien canton de Salers. Je voudrais mettre en avant la municipalité de Salers pour son soutien logistique et financier pour l'occasion et remercier M. le Maire, Jean-Louis FAURE pour son trophée particulier. Le prochain comice se tiendra à St-Bonnet-de-Salers le 9 septembre en espérant un retour aussi positif.



La Journée de la Vache et du Fromage a elle aussi été une belle réussite. En espérant que cette année soit aussi bien, voir mieux, le bureau peaufine en ce moment les préparatifs nécessaires à la réussite du mercredi 2 août. Il s'agit en effet d'une manifestation très attendue des touristes qu'il convient d'améliorer.

Le comice, c'est aussi un quine qui se tiendra le 22 avril 2017 à la salle des fêtes de Salers avec un chèque spécial de 300€ au Tour de Salle. Les dates des bals programmés en saison estivale ne sont pas déterminées à ce jour mais vous seront communiquées par voie de presse.

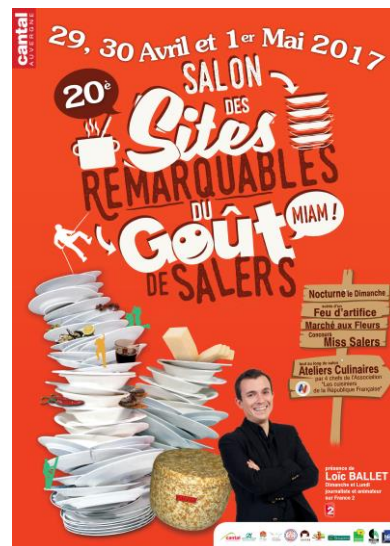
Remerciements à tous les bénévoles et commerçants qui concourent à la réussite de ces manifestations ».

Pierre LAFON, Président du Comice

Association du Site Remarquable du Goût

« Le samedi 18 février se tenait l'Assemblée Générale du Site Remarquable du Goût à la mairie de Salers avec un budget bien équilibré. 2016 est l'année où cette manifestation est revenue dans le village, chose qui avait été demandée par la plupart des commerçants. L'impact n'a malheureusement pas pu être évalué à sa juste mesure étant donné les conditions météorologiques défavorables, mais dans l'ensemble, les exposants se sont montrés plutôt satisfaits.

Cette année, cette manifestation sera marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'association. En 1997, elle démarrait sous l'impulsion de Roger RIGAUDIERE (ancien sénateur) avec 7 exposants. Aujourd'hui 40 à 50 exposants sont attendus. Un beau programme en perspective : une nocturne, un feu d'artifice, une démonstration de fabrication à l'ancienne de comté, invité d'honneur et bien d'autres surprises avec la présence de Loïc BALLET (journaliste et animateur sur France 2) et les Chefs de la République... »



Pierre LAFON, Président du Site Remarquable du Goût

Club « Main dans la main »

« Le Club Main dans la Main organise son Assemblée Générale le 4 mai 2017 à 10h30 à la salle des associations, suivi d'un repas au restaurant Les Templiers vers 12h30. Le repas est offert aux adhérents du Club. Si vous souhaitez rejoindre notre association, je reste joignable au 04 71 40 70 40 ».

Danielle ESPINOUSE, Présidente de l'association

FNACA Anglards-de-Salers / Salers

« Deux dates à vous communiquer :

Le mercredi 18 avril 2017, Assemblée Générale de la FNACA à 15h, à la Salle Maurice Bergeron d'Anglards-de-Salers

Le dimanche 30 avril, rassemblement des membres de la FNACA à Fontanges avec messe à 10h30, suivi d'un vin d'honneur offert par la commune de Fontanges et un repas partagé à l'Auberge de l'Aspre avec les maires des communes ».

Jean CHATONNIER, Président de l'association



Jumelage Salers – Hollóko

« A l'occasion des 30 ans du classement à l'UNESCO, Hollóko en Hongrie, premier jumelage de l'histoire de Salers, organisera une grande festivité autour de son histoire, de son patrimoine et de son terroir.

Si certaines personnes sont intéressées pour participer à cette manifestation, merci de me contacter (mail : cgineste@free.fr ou tél. : 0638760525) »



Cédric TARTAUD-GINESTE, ancien conseiller municipal délégué au jumelage avec Hollóko

L'association La SAGRANIÈRE

« La SAGRANIÈRE poursuit sa saison de répétition qui a permis aux adultes et aux enfants de se perfectionner notamment pour les différents pas pratiqués. Nous avons également pu initier quelques nouvelles recrues qui viennent gonfler notre effectif et vont nous permettre de vous présenter une surprise pour cet été. Les enfants qui sont maintenant une bonne quinzaine, évoluent très bien et ils maîtrisent très bien la bourrée qu'ils se plaisent à danser. C'est encourageant pour nous d'avoir une telle relève et de voir que des jeunes sont là pour perpétuer nos traditions. Côté musiciens, si nous ne sommes pas en manque, les obligations professionnelles de tous nous restreignent un peu. Aussi nous avons encouragé plusieurs jeunes à débiter l'accordéon. Il y a plusieurs musiciens sur Salers, s'ils veulent venir se joindre à nous, vous l'aurez compris, ce sera avec plaisir.

La saison estivale s'annonce bien remplie puisqu'une vingtaine de représentations sont déjà inscrites au programme. Nous commencerons la première à St-Ilvide à l'occasion de la Foire. Certaines représentations nous amèneront un peu loin, notamment dans la Creuse, fin mai. Pour le Gala du 15 août, nous recevrons le groupe de Mirande qui nous avait accueillis l'année dernière et un autre groupe auvergnat.

A très bientôt ».

Antoine BANCAREL, Président de l'association (Tél. 06 75 24 89 04)

La Société Historique du Pays de Salers



« Hommage au Colonel LAPEYRE

Pour l'année 2017, la SHPS poursuit sa recherche et sa collecte d'informations et de documents afin de mieux faire connaître l'histoire de notre terroir.

Cette année, le bulletin de l'association se consacrera à l'histoire croisée de deux SAGRANIERS pendant la Grande Guerre, le Colonel Pierre LAPEYRE qui fut maire de 1919 à 1923 et le soldat Charles LAPEYRE, séminariste et mort pour la France en 1916, son fils.

Nous partagerons avec vous et pour la postérité, la correspondance de guerre de cette famille, brisée comme des millions d'autres, qui dut affronter le deuil et faire face à l'éloignement.

Par ailleurs, nous recherchons toujours des contributeurs et des archives originales que nous pourrions numériser (contact.shps@gmail.com 0638760525)



Cédric TARTAUD-GINESTE, Président de l'association

L'ETAT CIVIL

Décès

M. BERCHE André, le 9 décembre 2016

M. RIGOUSTE Jean-Marie, 30 décembre 2016

Mme ANDRIEU Jeanne, 12 avril 2017

Naissance

Nathan, fils de Sophie LAVERGNE & Benjamin FADERNE, domiciliés Rue du Couvent, né le 03 novembre 2016

LES SERVICES MEDICAUX

Médecin généraliste	STRUB Pascal	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 44
Kinésithérapeute	EMANUELE Martine	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 76 40
Infirmières libérales	FRESSINIER Brigitte, ROUCHY Amélie, JOANNY Agnès	Rue du château	04 71 40 74 33
Pharmacie	DUREL Frédéric	Place Tyssandier d'Escous	04 71 40 70 57

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
à Saint-Martin Valmeroux - Salers

La communauté de centres de Saint-Martin Vx - Salers

17 sapeurs-pompiers volontaires à Salers
20 sapeurs-pompiers volontaires à St-Martin Vx
238 interventions par an
8 véhicules de secours
12 communes défendues

Devenir Sapeur-Pompier VOLONTAIRE

- Des hommes ou des femmes de toutes origines socio-professionnelles
- Des conditions d'accès peu restrictives
- Quelques heures/mois
- Une adaptation aux contraintes professionnelles et familiales
- Une activité rémunérée
- Toutes missions ou mission secours à personnes

Pourquoi pas vous ?

CONTACT : Lieutenant Stéphane RAJEWICZ - 06 88 20 18 45
Salers : Sergent Olivier LAPORTE - 06 89 46 50 75
St-Martin Vx : Lieutenant Gilbert CHABRIER - 06 67 65 98 15

Management complémentaire - Mission Volontariat 04 71 60 97 22 ou 505 du Centre 04 71 60 92 80

Un défibrillateur est installé sous le sas d'entrée de la salle des fêtes, rue du Couvent

TOUS A VOS AGENDAS

Sa 18 mars : festival Hibernarock – 20h30 à la salle des fêtes
Di 19 mars : commémoration du 19 mars 1962 -11h au monument du parking de la route d'Aurillac
Ve 24 mars : théâtre avec la Cie les « Tr'acteurs » - 20h30 à la salle des fêtes
Di 2 avril : dis-moi dix mots sur la toile – 15h à la Maison de la Ronade, Place Tyssandier d'Escous
Sa 22 avril : quine – 20h30 à la salle des fêtes
Di 23 avril : élections présidentielles, 1^{er} Tour- 8h/19h à la salle des fêtes
Sa 29, Di 30 avril et lu 1^{er} mai : 20^{ème} salon des Sites Remarquables du Goût – Site de l'école, rue du Couvent
Di 7 mai : élections présidentielles, 2^{ème} Tour – 8h/19h à la salle des fêtes
Lu 8 mai : commémoration du 8 mai 1945 – 11h45 au Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière
Ma 9 mai : passage du 5^{ème} Rallye 2 CV « La Route des villages », Les Plus Beaux Villages de France, Paris-Cannes
Di 14 mai : nettoyage du Chemin des Loups – 9h à Barrouze
Ve 19 mai : fête des voisins
Ve 19 & Sa 21 mai : course La Pastourelle
Du 30 mai 5 juin : semaine du développement durable
Sa 3 et di 4 juin : ball-trap sur la Peyrade
Sa 9 juin : concours de belote du RPI Salers/ St-Bonnet – 20h30 à la salle des fêtes de St-Bonnet-de-Salers
Sa 24 juin au ve 7 juillet : les artistes de Freix-Anglards s'exposent à Salers - 10h/18h à la salle des fêtes
Sa22 et di 23 juillet : fête Chasse et Nature

Sa 24 et di 25 juin : fête de la Montagne
Di 25 juin : passage de la rando cyclotouriste « La Gentiane »
Me 2 août : journée de la vache et du fromage
Lu 7 au me 23 août : guitare classique théorbée (rues de Salers)
Sa 12 août : salon du livre neuf et ancien à Fontanges
Di 13 août : passage de la randonnée cyclotouriste « La Vigeanoise »
Ma 15 août : gala folklorique de la Sagranière
Sa 19 et di 20 août : marché de potiers – 9h/19h sur l'esplanade de Barrouze
Ma 22 août : concert dans le cadre du XXI^{ème} festival Baroque d'Auvergne – 17h30 à l'église
Sa 26 août : vide-greniers – 8h/18h dans les rues
Sa 9 septembre : concours race bovine Salers à St-Bonnet-de-Salers
Sa 16 septembre : fête des pompiers
Sa 16 et di 17 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
Sa 11 novembre : commémoration du 11 novembre 1918– 11h45 au Monument aux Morts du Cimetière vieux, rue Courbière
Di 10 décembre : marché de Noël – 10h/17h site de l'école

Services religieux

Di 11 juin : messe à la chapelle de Notre-Dame de Lorette

